



## [Feu vert pour tous les déchets chez Syvalorm](#)

!

Le Syndicat de valorisation des ordures ménagères, Syvalorm, accepte à partir du lundi 18 mai tous les déchets. La réouverture partielle le 4 mai des sites de Droué, Montoire sur Loir, Savigny/Braye et Mondoubleau avait été effective mais pas pour l'ensemble des déchets. En effet les entreprises et éco-organismes qui procèdent aux enlèvements des bennes et conteneurs ne pouvaient pas assurer leur service en période de confinement. Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui pour les déchèteries du Syvalorm qui dorénavant accepteront à partir de la semaine prochaine tous les déchets. Cependant les sites procèdent encore par prise de rendez-vous ([www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)) pour les usagers qui désirent déposer ses déchets afin de maîtriser le nombre de personnes sur les sites et réduire leur attente.

Les déchetteries de Couture sur Loir, de Prunay-Cassereau et du plessis-Dorin restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)



## [Ne pas ajouter l'isolement au confinement](#)

Depuis le début du confinement, Hervé Guillois, président de la SAS Audilab Val-de-France, assure, avec ses associés, la gestion des urgences auditives sur le territoire. « Pour ma part, j'assure les permanences sur les deux centres de Vendôme et sur celui de la Chaussée-Saint-Victor (pôle Santé de Blois). Nous traitons les urgences reconnues que sont les enfants et les sourds profonds mais, nous accompagnons également les malentendants car nous sommes bien placés pour savoir

*l'isolement que représente la perte auditive. »*

Ainsi, tous les messages laissés sur les différents sites sont basculés sur le portable de l'audio prothésiste qui rappelle systématiquement que ses interlocuteurs soient ou non clients. « *Certains sont très démunis, ne sachant pas à qui s'adresser même pour un simple souci de piles. Nous les envoyons par la poste et cela suffit à améliorer grandement le confort de vie des intéressés. »*

Mais, il y a également des problèmes plus techniques, nécessitant une intervention. C'est pourquoi, deux à trois fois par semaine, Hervé Villois organise des « permanences ». Grille baissée, prothèses données ou reprises sur un plateau désinfecté, masque de protection... toutes les précautions sont prises conformément aux consignes en vigueur mais les clients repartent avec une solution pérenne ou en attente du déconfinement. « *Normalement, dès le 11 mai, nous pourrions reprendre les rendez-vous, les interventions de contrôle... Il faudra quelque temps pour remettre notre administratif à jour car cela n'a pas été notre priorité ces dernières semaines mais nous avons été heureux d'accompagner nos patients dans cette période difficile. C'est ce que je considère être de notre responsabilité !* »

---



## [La Région Centre Val de Loire prépare le territoire au déconfinement](#)

**En visio-conférence hier, le président de la Région Centre Val de Loire, François Bonneau avec ses vice-présidents présentaient après le discours mardi du Premier Ministre, les mesures en vigueur dès le 11 mai prochain pour sortir le territoire du confinement. Les volets abordés précisait le travail effectué autour des lycées dont il a la charge, du transport scolaire et interurbain et des enjeux économiques qui en découleront.**

Malgré l'incertitude et l'imprécision de certaines mesures prises par l'Etat pour le déconfinement, la charge des collectivités territoriales sera un élément déterminant pour la sortie de crise. « *Un travail étroit avec l'Etat dès le début du confinement, notamment avec les services de la Préfecture de Région nous permet d'articuler les interventions de la Région en lien permanent avec les*

*collectivités, agglos, intercommunalités et même les communes avec leur maire. Depuis maintenant 6 semaines, nous nous entretenons également très régulièrement avec chaque président de département pour répondre à un certain nombre de problématiques comme les équipements de protection, la défense des filières agricoles, le milieu scolaire ou la problématique des activités touristiques »* souligne le Président de Région. Relever en somme les défis auxquels les territoires et les citoyens sont et vont être confrontés.

#### **Le cas de la reprise des Lycées**

Les lycées qui n'ont réellement pas de date de sortie, le télé-travail effectué depuis le 16 mars a plutôt bien fonctionné dans l'ensemble. *« Il faut souligner le travail remarquable des enseignants où il a fallu que les élèves comme les professeurs s'adaptent en très peu de temps, transformer des pratiques d'enseignement physique à des pratiques pédagogiques distancées »* se félicite Cathie Munsch-Masset, vice-présidente de la Région Centre Val-de-Loire en charge de la partie scolaire. La Région va proposer dans les jours qui viennent aux lycées et à l'Education Nationale des lieux en toute sécurité sanitaire pour des lycéens qui n'auraient pas assez accès à du matériel informatique ou à une connexion internet suffisante pour un télé-travail dans de bonnes conditions. Reste la problématique de cette période des orientations scolaires ou professionnelles qui ne se feront pas mais comme le précisait la vice-présidente il existe déjà des outils numériques ou des applications comme [www.yeps.fr](http://www.yeps.fr) pour que le jeune ou la famille soit accompagné et que ses choix d'orientation ne se fassent pas dans la précipitation.

#### **Le Transport scolaire et interurbain**

Sur le volet des transports, deux grands axes : Le transport scolaire d'abord dont la Région assure la gratuité, il se fera avec des règles sanitaires à appliquer, d'un siège sur deux par exemple *« La rentrée étant très progressive, nous allons pouvoir nous adapter. Nous sommes là aussi en train de travailler avec les élus de tous les territoires, les entreprises de transport, les établissements scolaires et les associations de parents d'élèves. On s'adaptera à chaque spécificité. Nous sommes devant un chantier énorme »* détaille Philippe Fournier, vice-président de la Région en charge des transports. Dès le 11 mai l'ensemble des lignes ferroviaires dont la Région à la charge devrait

*également rouvrir avec le renforcement de trains supplémentaires aux heures de pointes (6h30-9h30 et 16h30-19h) pour maintenir la consigne d'un siège sur deux. « Nous souhaitons aussi que cette reprise continue la lancée que nous avons amorcée, plus de transports communs et moins de voitures individuelles. Cette crise doit renforcer le réflexe du transport collectif car c'est l'avenir » expose en finalité Philippe Fournier.*

### **L'économie au centre des préoccupations**

L'autre enjeu de taille est la reprise économique et l'intervention de la Région qui se fera sur 3 axes. D'abord l'hyper mobilisation pour que les secteurs économiques aient tous les équipements individuels de protection avec la plateforme mise en ligne récemment où 130 entreprises proposent ce matériel [equipements-protection-centre-valde Loire.fr](http://equipements-protection-centre-valde Loire.fr). Une commande de 2 millions de masques a été effectuée également pour 1700 entreprises. Un autre axe concerne l'aide financière faite aux entreprises en lien avec l'Etat et les banques, près de 60 millions d'euros sont engagés pour aider le secteur économique fort impacté. Un fond dénommé « Renaissance » doté de 10 millions d'euros pour le redémarrage des entreprises. *« En prenant l'exemple d'un fleuriste ou d'un restaurateur. Après deux mois d'inactivité et avec une trésorerie qui a fondu comme neige au soleil, l'établissement aura besoin de se réapprovisionner et donc d'investir dans du stock, ce fond Renaissance servira à les accompagner »* souligne Harold Huwart, vice-président de la Région en charge de l'économie. Le 3<sup>e</sup> axe de travail de la Région vise plutôt « le monde d'après » qui finalement se prépare dès maintenant avec la volonté de relocaliser les activités économiques dans notre Région. *« C'est fondamental en Centre Val-de-Loire pour une région où 20% du PIB proviennent de l'industrie, principalement des secteurs pharmaceutiques, cosmétiques, et de la sous-traitance automobile. Bousculées ces dernières années par le processus de délocalisation, c'est un enjeu majeur pour nos emplois et notre protection sociale. La volonté de la Région est d'accompagner ces grandes filières »* explique le vice-président.

Quant à l'activité touristique, la Région se mobilise et François Bonneau interpelle les services de l'Etat correspondant pour une réouverture rapide des lieux avec toutes les mesures de sécurité. *« Le tourisme dans notre région est un secteur également primordial. Le Zoo de Beauval, les Châteaux de la Loire, les circuits de la Loire à vélo et ses plus d'un millions d'utilisateurs en 2019,*

*nous avons un tourisme de nature et de plein air. Nous avons demandé à Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat en charge du tourisme que chaque situation soit examinée de manière particulière avec l'autorité des préfets, au plus près des territoires pour un redémarrage le plus rapidement possible. La saison a débuté. Notre action est engagée également pour nos restaurateurs et hôteliers. Si toutes les conditions sont remplies, ils doivent être au centre des décisions. Nous plaidons pour que le Gouvernement puisse avoir très vite une appréciation très locale et particulière »* concluait François Bonneau.



## [Valdem et Syvalorm sur le pont dès le 4 mai](#)

**Des mesures pour réguler le flux important dans les déchetteries**

## Interview de Thierry Boulay, président du syndicat d'ordures ménagères Valdem



### RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES [COVID19]

**Ouverture exceptionnelle dès le lundi 4 mai**

et jusqu'à nouvel ordre pour toutes les déchetteries, tous les jours !

Sites ouverts du lundi au samedi <small>Fermés les jours fériés</small>	Tous les publics <small>Particuliers et professionnels</small>	Professionnels uniquement <small>sur RDV 06.32.90.92.41</small>
VENDÔME Plateforme + Déchetterie	10h - 17h sans interruption	8h - 10h
St Ouen - Naveil - Danzé - Morée - Selommes - St Amand	9h - 12h30 13h30 - 17h	-

**L'accès est régulé par les plaques d'immatriculation :**  
Filtrage à l'entrée pour contrôler les plaques et gérer l'accès au site

Le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation indique les jours d'accès du véhicule. (hors numéro de département)



Mon numéro de plaque se termine par un 3, **je peux venir les 3, 13 et 23 du mois en cours.**



Mon numéro de plaque se termine par un 4, **je peux venir les 4, 14 et 24 du mois en cours.**

**Les véhicules ne respectant pas cette règle ne seront pas autorisés à entrer**

- Je respecte les gestes barrières, et je porte un masque quand cela est possible
- J'écoute et je respecte les consignes des agents
- Le gardien ne m'aide pas à décharger, je prévois mes outils
- Je trie mes déchets à la maison, pour déposer plus rapidement en déchetterie
- Je suis muni de mon attestation de déplacement dérogatoire (case 2 cochée)

 Plus d'infos sur : [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr) ou 02.54.89.41.17

Annoncée vendredi dernier, la nouvelle de la réouverture des déchetteries le 4 mai prochain s'est répandue comme une trainée de poudre sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'incompréhensions face aux mesures prises pour éviter un afflux trop important de particuliers, nous revenons, avec le Président Thierry Boulay sur ces règles qui géreront jusqu'à nouvel ordre les déchetteries Valdem du Vendômois.

**LPV : Pas de chômage partiel pour Valdem depuis le 17 mars, sauf pour les déchetteries ?**

**Thierry Boulay :** Personne n'a été mis au chômage partiel même pour les agents des déchetteries.



Il fallait assurer des équipes de remplacement dans le cas où une équipe de ramassage des ordures ménagères tombait malade malgré les protections, masques et gel hydro-alcoolique distribués à chaque agent. De plus il nous fallait rester vigilant face aux dépôts sauvages qui ont été le cas dans certaines communes. Les agents techniques travaillaient ou restaient chez eux en veille et les services administratifs sont tous venus aux bureaux non ouverts au public mais joignables par téléphone. Il a fallu s'adapter et ce sera le cas jusqu'au 11 mai avec une continuité des gestes barrières après le déconfinement.

**LPV : Justement, le confinement de plus de 6 semaines a permis à un grand nombre de particuliers de bricoler, ranger et jardiner avec beaucoup de déchets à évacuer dorénavant et donc une grande attente de l'ouverture des déchetteries pour ces mêmes usagers de Valdem.**

**T.B. :** Nous avons donc après concertation, anticipé le 11 mai avec une ouverture de toutes les déchetteries le 4 mai et avec un roulement par plaque d'immatriculation, le dernier chiffre indiquant les jours d'accès du particulier. Nous avons décidé cette solution après un retour d'expériences d'autres déchetteries à travers la France. Dans l'Orléanais, ils ont ouvert sans aucune contrainte pour le public et se sont fait déborder dès le premier jour avec à la clé une refermeture immédiate. Il existe comme à Beaugency, la solution des prises de rendez-vous sur une plateforme internet mais tout le monde n'a pas accès au numérique. Nous avons travaillé également comme la ville de Fécamp sur les chiffres des plaques d'immatriculations paires et impaires mais le flux n'est divisé que par deux, cela ne suffisait pas. Nous viendrons peut être à cette méthode dans un second temps mais pour l'instant, nous gardons ce chiffre symbolique, le 4, permettra un dépôt le 4, le 14 et le 24 mai. Un autre problème découle de ces dispositifs c'est qu'au-delà des citoyens qui déposent, il nous faut également contrôler les bennes car si l'on ne peut pas les évacuer, cela va vite s'accumuler. Nous avons cette chance d'être en Régie et nous pouvons évacuer nous-mêmes les bennes pleines.

**LPV : Face à ce flux important que vous attendez, comment comptez-vous organiser ces dépôts avec les gestes barrières à respecter ?**

**T.B. :** Sur chaque déchetterie nous avons en temps normal, 2 agents techniques pour réguler le

public. Nous serons quatre pour cette période particulière et cinq sur la déchetterie de Vendôme avec des masques et gants pour chaque agent technique. Ce que nous souhaitons c'est informer et traiter les problèmes rencontrés en amont de la déchetterie, dans la file d'attente. De plus rappeler aux citoyens, les gestes barrières, l'éloignement et qu'ils respectent un temps court pour déposer leur déchet. En effet, nous invitons chaque usager à trier au préalable chez lui en amont pour rester le moins de temps possible en déchetterie. Nous invitons également jusqu'au 11 mai à cocher la case n°2 sur leur dérogation obligatoire. En résumé, nous répondons à une urgence avec ces mesures exceptionnelles et nous espérons qu'après cette courte période, nous pourrions rouvrir à tous sans aucune restriction.

[www.valdem.fr](http://www.valdem.fr) 02 54 89 41 17

### **Réouverture pour le syndicat des déchets Syvalorm dans le bas Vendômois et le Perche**

Pour cette réouverture, le syndicat Syvalorm Loir et Sarthe appliquera dès le 4 mai prochain, date prévue pour l'ouverture de ses déchetteries des gestes barrières strictes pour son personnel et ses usagers. Que ce soit les déchetteries de Montoire sur le Loir, Savigny sur Braye, Mondoubleau ou Droué, les horaires peuvent être différents et le dépôt se fera sur deux déchets uniquement, les encombrants et les déchets verts qui en cette saison commencent à être très volumineux. Il vous faudra bien sûr une attestation de sortie (en cochant la case n°2) et prendre impérativement un rendez-vous en vous inscrivant sur le site pour réserver un créneau jour/horaire, l'accès pour l'instant se limitera à un passage par semaine. Ainsi le Syndicat espère maîtriser le nombre de personnes sur le site qui reste pour tous le secteur du traitement des déchets un enjeu. En prenant rendez-vous, les entrées devraient se faire avec plus de fluidité en évitant aux usagers des heures interminables d'attente devant la barrière.

Pour connaître les horaires de votre déchetterie, les mesures strictes pour un dépôt et prendre rendez-vous pour y déposer vos déchets : [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr) - 02 43 35 81 40



## [#soutiens un artiste](#)

L'idée vient d'artistes du Vendômois et gagne actuellement toute la France. Depuis lundi, sur le site de l'étude de Philippe et Aymeric Rouillac, commissaires-priseurs de Vendôme et Tours, les artistes sont invités à déposer l'une de leurs œuvres afin qu'elle soit vendue aux enchères du 30 avril au 6 mai sur le site de l'étude.

« Vendredi dernier, je reçois un coup de fil d'artistes du vendômois, entre autres les artistes qui avaient exposé en février à la Chapelle Saint Jacques lors de l'exposition Assemblages » explique

Aymeric Rouillac. Après avoir partagé cette initiative avec quelques amis qui l'ont encouragé, l'étude étant confinée, toute l'équipe de la maison Rouillac s'est attachée à mettre son expérience de ventes aux enchères en ligne pour cette cause. Sans aucun frais, l'argent récolté ira intégralement aux artistes. *« C'est un projet entièrement pour eux car malheureusement depuis le début de cette crise, le ministère est aux abonnés absents. La culture trinque aussi avec ce virus. Nous n'oublions pas les malades, les soignants non plus, mais il y a également des situations très compliquées dues au confinement. Les artistes au contraire des intermittents du spectacle ne bénéficient pas des allocations de chômage. De peu de revenus en temps normal, ils passent à aucun revenu aujourd'hui ! »* détaille le commissaire-priseur.

Parmi les gens qui supportent le projet, on retrouve en plus de l'Etude Rouillac, le magazine d'art contemporain Magazine-artention, le CCOD de Tours ou le salon d'art contemporain Pulsart du Mans. Les artistes intéressés peuvent se rendre sur le site [rouillac.com](http://rouillac.com) et suivre la procédure pour envoyer un fichier Pdf de leur œuvre et s'inscrire directement. Dans un second temps, à partir du 30 avril prochain, sur ce même site, le grand public pourra découvrir les œuvres vendues et s'appliqueront alors jusqu'au 6 mai des enchères, comme cela se fait sur des sites reconnus comme ebays, le plus offrant remportera l'œuvre originale. Quant au hashtag, « Soutiens un artiste » c'est une idée d'Aymeric Rouillac. *« Il faut quand on lance un hashtag faire très attention qu'il ne soit pas déjà utilisé ».*

**[rouillac.com](http://rouillac.com) pour déposer les œuvres et la vente aux enchères sur [rouillac.com](http://rouillac.com) du 30 avril au 6 mai.**



## **Conseil départemental de Loir et Cher et les services de l'Etat toujours mobilisés contre le Covid-19**

**Le Conseil Départemental de Loir et Cher s'est préoccupé dès le début de cette crise sanitaire et du confinement dû au Covid-19, des personnes fragiles du département, personnes âgées bien sûr mais également des personnes handicapées et isolées en lien étroit et essentiel avec les services de l'Etat de Loir et Cher. Face à l'urgence de la situation, il a essayé d'adapter ses offres, parfois complexes.**

Fin mars, un centre d'hébergement a été ouvert à l'AFPA pour une quarantaine de personnes en plus des 124 places d'hébergement existant sur le département. Malgré cette réponse à la précarité,

un besoin d'hébergement supplémentaire a été décrété à l'hôtel B&B de Blois pour une trentaine de chambre. Sur ces deux nouveaux sites, une livraison de plateaux repas a été mise en place avec un suivi sanitaire régulier par une équipe médicale du Conseil départemental.

La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) a distribué près de 6500 masques chirurgicaux à 17 associations dans le département afin de permettre l'ouverture des différents points de distribution d'aide alimentaire et d'assurer la protection des personnes œuvrant au contact des publics fragiles. Les services de l'Etat sont également mobilisés aux côtés des collectivités territoriales pour contacter régulièrement les personnes isolés avec la possibilité d'hébergement d'urgence ou d'aide alimentaire si besoin.

*« Un grand nombre de personnes en situation d'handicap et qui résident en résidences ont rejointes leurs familles, il reste plus de 1600 personnes qui sont actuellement prises en charge au sein de 75 structures. Des appels réguliers ont été mis en place pour faire le point sur la situation. Des dépistages ont été réalisés suite à plusieurs cas suspects mais aucun cas Covid-19 n'est à ce jour recensé au sein des structures accueillant ce public en situation de handicap »* déclarait Yves Rousset, préfet de Loir et Cher dans un courrier daté du 21 avril. Quant aux EHPAD, ils sont suivis sur trois axes, l'état de santé physiques et psychiques des résidents et du personnel, l'identification des moyens existants de matériels nécessaire à l'activité (gants, gels, masques,...) et l'identification des ressources humaines mobilisées dans les établissements. Le Loir et Cher compte 44 EHPAD et 20 résidences autonomie et sénior pour un total de 78 sites qui hébergent près de 5500 personnes âgées. *«Le 20 avril, dans le département, 28 EHPAD ont déclaré un épisode Covid-19 pour 157 résidents malades, 75 confirmés Covid-19 et 82 cas possibles, 70 personnels malades, 39 confirmés Coronavirus et 31 cas possibles. Au total, 26 résidents sont décédés dans leur établissement, 5 résidents à l'hôpital »* conclut le Préfet.

La Caisse d'Allocation Familiale adapte également ses recours d'urgences pour les familles confrontées à des difficultés financières. Ces demandes doivent être transmises par l'intermédiaire des travailleurs sociaux, sur la base d'une enquête sociale dont les modalités ont, elles aussi, été

adaptées. Les équipes de la CAF restent mobilisées pour répondre à toutes les questions [accesdroits.cafblois@caf.cnafmail.fr](mailto:accesdroits.cafblois@caf.cnafmail.fr)

Depuis fin mars, chacun a la possibilité de s'engager et de donner de son temps pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise. En effet, que ce soit la distribution des produits de première nécessité, la garde exceptionnelle des enfants de soignants, les liens avec les personnes isolés par téléphone, visio, mail..., ou bien la solidarité de proximité comme faire les courses de produits essentiels pour des voisins les plus fragiles, chacun peut donner de son temps. Pour s'engager : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>



## Changement de production en temps de Covid-19

**En ce temps de pandémie, certaines entreprises ont abandonné leur propre production pour des commandes particulières afin de lutter contre l'épidémie en adaptant leurs moyens. En Vendômois, deux sociétés se mobilisent pour participer à l'effort national, A2V et Tobeca.**



Spécialisée en mécatronique, la société A2V basée à Vendôme et à Rambouillet a répondu à un appel d'une entreprise Grenobloise qui confectionne des respirateurs, éléments essentiels pour maintenir les malades du coronavirus atteints de pneumonies et détresses respiratoires aiguës sous respiration artificielle. *« En ce moment, il y a beaucoup de nouveaux projets qui se bousculent. Nous venons de terminer les 15 premiers systèmes de motorisation innovante que nous avons livrés et testés actuellement à Grenoble. Depuis que l'Etat a demandé de fabriquer des respirateurs en urgence, confirmé encore hier soir dans le discours du Président de la République, il y a un grand nombre de sociétés qui se sont lancées dans la course, et nous sommes tous mobilisés actuellement, la flexibilité des moyens de production de l'usine de Vendôme nous a permis d'assembler et de livrer rapidement et en urgence »* explique Éric Régnard, directeur d'A2V. Si, suite aux tests ces moteurs conviennent, la production pourrait se faire à plus grande échelle mais comme le précise le gérant, la visibilité aujourd'hui est très compliquée. *« Jusqu'ici je n'ai pas fait appel au chômage partiel car nous avons du retard dans nos projets, si cette commande se confirme, nous nous mobiliserons encore davantage »*.

Quant à Tobeca, fabricant d'imprimante 3D dans la Zone Industrielle Sud de Vendôme, elle a



répondu à un appel d'offre du Conseil Départemental de Loir et Cher et de l'Indre et Loire pour fabriquer l'élément principal d'une visière protectrice contre les postillons, des pièces d'armature à destination des personnes en contact avec la population, entre autres les forces de l'ordre. « *Déjà 3000 unités produites et livrées la semaine dernière, Tobeca est actuellement en prestation de service. Nous avons arrêté nos commandes de clients pour la fabrication spéciale de ces pièces, 200 par jour en moyenne. Une réorganisation totale de l'entreprise, sans chômage partiel actuellement. Nous sommes trois dans 600m2, la distanciation et les mesures sanitaires sont bien plus simples pour nous* » conclut Adrien Grelet de la société Tobeca.



## [Florence, couturière solidaire à Naveil](#)

**Avec aujourd'hui plus de 1000 masques fabriqués, Florence Thomas, couturière professionnelle à domicile les conçoit gratuitement dans un élan de générosité. « C'est une action qui me paraît normale, nous sommes dans un temps de grande difficulté et c'est dans ces moments-là qu'il faut être solidaires » explique-t-elle.**



Depuis le 16 mars, elle ne quitte pas sa machine. Au départ, elle en fabrique un à sa façon pour une amie malade. *« Je me suis mise à étudier des tutos de médecin, entre autres une étude médicale des Pays-Bas dans laquelle tout était expliqué et où il était question que le masque de tissu protégeait entre 60 et 70%. Tout le monde disait que c'était inutile mais très vite j'ai eu des commandes entre autres des ambulanciers et une grosse demande de 400 unités à l'Hospitalet de Montoire-sur-Le-Loir »* poursuit Florence. Comme une couturière professionnelle, elle les confectionne parfaitement ajustés. L'AFNOR publie, le 27 mars dernier une étude pour aider à leur fabrication. *« J'étais déjà totalement dans les normes préconisées, cette étude me l'a confirmé. La seule différence avec ma façon de faire, c'est que c'est bien plus simple et vu la quantité à produire et mes commandes en cours j'ai adopté leur méthode ».*

Dès le début du confinement Florence commande une bobine de 300 mètres d'élastique qu'elle a totalement utilisée. *« J'attends normalement aujourd'hui de réceptionner une commande*

*supplémentaire mais qui viendra de l'étranger car plus aucune possibilité en France, les stocks sont épuisés »* détaille-t-elle. Quant au tissu, Florence en avait en avance et après un appel, elle a réussi à avoir des dons de ses clientes, draps ou taies d'oreiller. « *Mais cela commence également à s'épuiser, j'accepte encore les dons et si par hasard les gens ont de l'élastique, je suis preneuse également »*. L'UNRPA de Naveil vient de lui passer commande pour tous les membres du club. « *Aujourd'hui j'arrive à produire une centaine de masques par jour, grâce notamment à mon mari qui m'aide beaucoup pour arriver à produire un maximum en peu de temps »* conclut Florence, couturière Vendômoise solidaire.

Pour joindre Florence : [mamflo@live.fr](mailto:mamflo@live.fr)



## **Sécurité sanitaire : le Conseil départemental en première ligne**

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher, que préside Nicolas Perruchot, a commandé 700 plaques de protection distribuées gratuitement aux commerçants, aux membres des professions libérales qui accueillent du public, dans les points poste, les bureaux d'accueil des mairies, etc. Ces écrans en plexiglass offrent une protection aussi bien au public qu'à la personne qui le reçoit ; ils ont été conçus et réalisés par « Stal » de Romorantin-Lantenay, une société spécialisée dans l'aménagement, entre autres, d'espaces commerciaux. Toutes les entreprises qui en font la demande, peuvent bénéficier de cette protection.



Dans le canton de Montoire, Claire Foucher-Maupetit et Philippe Mercier, qui en sont les conseillers départementaux, ont relancé les bénéficiaires potentiels par l'intermédiaire des services de la Communauté des Territoires vendômois qui a appelé chacun d'entre eux pour connaître ses besoins éventuels. Mieux encore, une fois ceux-ci recensés, les élus n'ont pas hésité à jouer les livreurs et à se rendre eux-mêmes sur le terrain pour monter et installer le dispositif. Une quarantaine de sites du canton ont marqué leur intérêt pour cette initiative. Dès samedi matin, 4 avril, Philippe Mercier livrait les boulangeries d'Artins, de Saint-Martin-des-Bois, de Ternay, la boulangerie « Marescot » à Montoire ainsi que la boucherie Morin et le laboratoire d'analyses médicales, l'après-midi étant consacrée aux commerces multiservices de Vallée de Ronsard (Jacques Dolbeau à Couture) ainsi que « Lys et Pat » à Villedieu. Avec une dextérité remarquable, l'élu a déballé, monté, installé la protection particulièrement bien conçue qui permet aussi les opérations de règlement sans exposer les partenaires.

Il convient de saluer cette initiative du Conseil départemental qui met tout en œuvre pour permettre à la population de passer cette période difficile avec un maximum de sécurité. C'est aussi un moyen de faciliter le travail du commerce local qui doit pouvoir jouer pleinement son rôle avec une sécurisation au moins équivalente à celle des grandes surfaces. C'est également le témoignage de l'intérêt porté par ces élus de proximité aux zones rurales. Leur engagement personnel sur le terrain atteste leur implication au service de leurs concitoyens.

*Xavier Champion*



## [Une action solidaire, vos produits frais Vendômois livrés chez vous](#)

**Emile Auté qui commercialise Les Thés du Château vient de lancer sur son site une boutique éphémère en temps de Covid-19, une plateforme solidaire pour retrouver tous les producteurs locaux inscrits avec une livraison directement chez vous.**

Tout est parti d'une réunion en audioconférence de la Confédération Paysanne il y a deux jours. « Nous faisons un point entre producteurs sur les difficultés de commercialisation des uns et des autres. Les producteurs maraîchers se sont organisés. En ce moment à part les radis et les salades, il n'y a pas grand choses en légumes locaux hormis les asperges non cultivées en Vendômois. Nous accueillons au sein de la boutique éphémère une productrice de Mont-Prés-Chambord. Cependant, il y a toutes les autres productions, comme par exemple les éleveurs et leur viande ou les fabricants de fromages ainsi que la bière locale de la brasserie Sommier de Montoire-sur-Loir » précise le producteur de thés à Sargé-sur-Braye.

Emile Auté avait prévu de lancer son site marchand ces jours-ci dans le cadre de son développement autour de ses thés « J'avais réservé une partie de mon site à une boutique éphémère afin de proposer des œuvres d'artistes avec lesquels je travaille. L'idée aujourd'hui c'est d'utiliser cette partie de mon site pour mes amis producteurs. Le client commande tous les produits qu'il désire et est livré une fois par semaine chez lui directement ou à un point relais à un jour et à une heure précise pour que les gens ne se croisent pas » détaille t'il. Comme on le faisait autrefois, les colis de produits sont alors acheminés de lieu en lieu pour se rapprocher le plus près du producteur inscrit à la boutique autour de votre domicile. Pour la région de Montoire, Pierre Sommier, brasseur assurera le point relais par exemple. « Pierre vient sur le marché d'Azé le jeudi, il peut alors déposer les produits de tous les producteurs autour de chez lui qui seront livrés chez les clients le lendemain à Vendôme. Pas d'idéologie, c'est une action solidaire et j'ai la chance de pouvoir mettre à disposition des moyens techniques avec l'aide précieuse d'Arnaud Caspar, mon associé et ses compétences

*logistiques* » poursuit-il.

Les producteurs, les restaurateurs, les transformateurs, tous peuvent rejoindre le site en contactant Emile Auté. Quant aux clients, il suffit de se connecter sur le site et vous laisser guider pour recevoir tous vos produits frais chez vous ou à un point relais dans tout le Vendômois.

[www.emileaute.com/producteurs-solidaires](http://www.emileaute.com/producteurs-solidaires)

Contact : 06 47 12 37 43